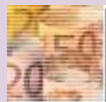




## Flash d'information n° 386 du 18 septembre 2020

### Rémunérations



[Infos paie...](#)



Bernadette FEVRIER  
02.48.50.82.53  
[compta@cdg18.fr](mailto:compta@cdg18.fr)

### Tiers déclarants : nouveaux services et obligation liés au compte AT/MP...



En tant que tiers-déclarant, vous pouvez, depuis le 9 juillet dernier, accéder aux comptes accidents du travail et maladies professionnelles (AT/MP) de vos clients. Il vous suffit pour cela de vous inscrire à ce service, comme pour les autres téléservices [net-entreprises.fr](http://net-entreprises.fr). Vous pourrez ainsi accéder aux données et nouveaux services du compte à travers **un accès unique regroupant l'ensemble de votre portefeuille client.**

Consultez la [documentation de l'assurance maladie.....](#)



### Service allocation chômage...

	Tarification des prestations :
■ étude et simulation du droit initial à indemnisation chômage	100 €
■ étude du droit en cas de reprise, réadmission ou mise à jour du dossier après simulation	31 €
■ étude des cumuls de l'allocation chômage et activité réduite	18 €
■ étude de réactualisation des données selon les délibérations de l'UNEDIC	15 €
■ calcul de l'indemnité de licenciement	40 €
■ ouverture et frais de dossiers	20 €
■ durée de la convention	3 ans renouvelable

### Informations

### CPF : un nouvel espace sécurisé pour les employeurs...



L'abondement permet aux employeurs d'attribuer une dotation, c'est-à-dire de payer sur les comptes personnels de formation de leurs salariés un financement qui complète leurs droits acquis au titre de leur activité professionnelle.

Cette rallonge peut aider les salariés à couvrir le coût d'une formation et/ou les inciter à se former ou à mettre à jour leurs connaissances, via [www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr).

Rappelons que les demandeurs d'emploi peuvent, quant à eux, [solliciter Pôle emploi](#) pour demander un financement complémentaire de leur projet de formation.

**PIEF, un nouveau portail pour quoi faire ?**

[Le portail d'information](#), PIEF destiné aux employeurs et financeurs, répertorie toutes les informations utiles sur les abondements

Il dispense aussi des conseils sur l'accompagnement des salariés dans la mobilisation de leurs droits à la formation.

**Quelles sont les prochaines étapes pour les financeurs ?**

Développés par les équipes de la Caisse des Dépôts, PIEF et EDEF ont tout spécialement mobilisé les équipes de direction de la formation professionnelle de la direction des retraites et de la solidarité et de la filière SI (direction des systèmes d'information et CDC Informatique) durant le premier semestre 2020.

L'outillage complet du dispositif du CPF se poursuivra par la création fin septembre d'une newsletter dédiée aux employeurs (qui poussera vers eux toute l'information utile à leurs procédures et les actualités du CPF, à l'instar de celle adressée aux OF depuis décembre 2018) et d'autres fonctionnalités qui permettront aux autres financeurs d'abonder les comptes personnels de formation des actifs...

[Lire la plaquette](#)

[Découvrir l'infographie](#) sur le co-financement d'une formation par l'employeur

[Le site internet dédié](#)

L'espace [employeurs publics](#)

## Bilan Social

## Le point sur le Bilan Social 2019...



Mis en ligne le :  
**17 juin 2020**

Expiration  
repoussée au :  
**31 octobre 2020**

A ce jour, seulement **23,8 %** des bilans ont été retournés et validés, les données recueillies sont donc insuffisantes pour nous permettre d'établir un rapport sérieux et fiable sur l'état des collectivités.

Pour cette raison, la date limite pour la réalisation de cette enquête initialement fixée au 30 septembre est repoussée au **31 octobre 2020**.

### Quelques chiffres au 17 septembre 2020

En cours de saisie...	<b>34</b>	soit <b>8,2 %</b>
Validés...	<b>99</b>	soit <b>23,8 %</b>
Non connectés...	<b>282</b>	soit <b>68 %</b>

Utilisez les identifiants de connexion qui vous ont été notifiés par courrier électronique :

[Flash info personnalisé n° 376 du 17 juin 2020](#).

## Psychologie

## RAPPEL

## Rencontres départementales...



Afin de vous aider à répondre à l'obligation d'évaluation des Risques psychosociaux, le service de psychologie du travail du Centre de Gestion propose de vous présenter :

- Une démarche d'évaluation des RPS,
- La subvention proposée par le Fond National de Prévention pouvant aller jusqu'à **15000 euros** dans le cadre de cette démarche.

Deux dates sont encore disponibles à **Trouy le mardi 22 septembre** et à **Nérondes le jeudi 24 septembre**. Vous retrouverez les dates, lieux et horaires dans le courrier de M. Claude LELOUP ci-dessous.

Ces rencontres nous permettront également :

- De vous présenter M. Nicolas MILLON, nouveau préventeur du Centre de Gestion,
- De faire un point d'actualité statutaire.

Pour en savoir plus, [consultez le courrier de M. Claude LELOUP](#), Président du Centre de Gestion du Cher.



Afin de réaliser ces réunions dans le respect des gestes barrières, merci de vous munir d'un masque de protection.

La distanciation sociale sera appliquée (distance réglementaire entre les chaises) et du gel hydroalcoolique sera à votre disposition.

## Emploi public

## RAPPEL

## FORMATION AU METIER DU SECRETARIAT DE MAIRIE...



Julie BONNEMORT  
Gestionnaire Emploi Public  
02.48.50.94.30  
[emploi.public@cdg18.fr](mailto:emploi.public@cdg18.fr)  
[julie.bonnemort@cdg18.fr](mailto:julie.bonnemort@cdg18.fr)

Le Centre de Gestion du CHER, le Conseil de la Région Centre-Val de Loire et le GRETA BERRY vont mettre en place à partir du 1er décembre 2020 une formation au métier du secrétariat de mairie **auprès de demandeurs d'emploi**.

**Pouvez-vous dans la mesure du possible afficher cette information dans vos locaux ?**

Se former au Métier de  
**Secrétaire de Mairie**

Réunion d'information collective  
**Jeudi 8 octobre 2020 à 9h30**  
au lycée Jacques Cœur à Bourges


Démarrage le  
**1<sup>er</sup> décembre 2020**



Appareils professionnels réalisés en partenariat avec le Centre de Qualité

**GRETA BERRY**  
1 avenue de Gionne  
18000 Bourges  
**02 48 20 45 94**  
www.greta-berry.fr  
gretaberry@ac-orleans-tours.fr

Formation organisée avec le concours financier de la Région Centre - Val de Loire et de l'Etat dans le cadre du Pacte Régional Investissement pour les Compétences

 Pascal PELLENTZ  
Responsable du Pôle Emploi  
Public / Concours  
02.48.50.94.39  
[pascal.pellentz@cdg18.fr](mailto:pascal.pellentz@cdg18.fr)

[Téléchargez l'affiche...](#)

**Réunion d'information**  
**le jeudi 8 octobre 2020 à 9 h 30.**

Renseignements : **GRETA BERRY**  
Boulevard du Maréchal Joffre  
18000 BOURGES  
**02 48 20 45 94 ou 06 74 81 10 85**  
[gretaberry@ac-orleans-tours.fr](mailto:gretaberry@ac-orleans-tours.fr)

### **RECHERCHE COLLECTIVITES D'ACCUEIL ...**

Nous recherchons donc des collectivités voulant bien accueillir des stagiaires dans le cadre de cette formation (6 semaines : 2 périodes de 3 semaines) du **25 janvier 2021 au 13 février 2021** et du **29 mars 2021 au 17 avril 2021**.

Si vous souhaitez collaborer avec le CDG 18 dans le cadre de cette formation merci de bien vouloir prendre contact avec le Service Emploi Public du CDG 18 par mail ou par téléphone.

Nous vous tiendrons informés de la possibilité d'accueillir un(e) stagiaire au sein de votre collectivité, dès que nous aurons connaissance de leur lieu de résidence, afin de favoriser le secteur géographique.

**D'avance merci pour votre collaboration**

 ZAC du PORCHE - 18340 PLAIMPIED-GIVAUDINS  02.48.50.82.50  02.48.50.37.59 - [www.cdg18.fr](http://www.cdg18.fr) [Contacts](#) [Plan d'accès](#)

Destinataire : [Nom]